

Information tarifs 2024/2025

1. Tarif annuel

Les frais annuels comprennent plusieurs éléments : la contribution des familles qui permet en partie l'investissement dans l'entretien du gros matériel et des bâtiments, les cotisations (diocésaines, lasalliennes et UGSEL), les frais annexes (la revue LaSalleLiens International, les projets pédagogiques particuliers, des équipements spécifiques (tablettes numériques,..) et les adhésions aux associations. Une seule facture annuelle vous sera adressée pour l'année scolaire.

Le montant annuel facturé = contribution famille + cotisations + frais annexes

La contribution famille dépend de votre catégorie de revenu :

Quotients	Tranche mini	Tranche maxi	Contribution Collège	Contribution Ecole
Catégorie A	- €	6 000 €	455,00 €	320,00 €
Catégorie B	6 001 €	7 500 €	495,00 €	360,00 €
Catégorie C	7 501 €	9 000 €	525,00 €	390,00 €
Catégorie D	9 001 €	10 500 €	560,00 €	425,00 €
Catégorie E	10 501 €	12 000 €	590,00 €	455,00 €
Catégorie F	12 001 €	13 500 €	650,00 €	515,00 €
Catégorie G	13 501 €	15 000 €	750,00 €	567,00 €
Catégorie H	15 001 €	16 500 €	790,00 €	597,00 €
Catégorie I	16 501 €	18 000 €	840,00 €	636,00 €
Catégorie J	18 001 €	+	890,00 €	677,00 €

Comment sera calculé votre catégorie sur justification de vos avis d'imposition 2023 :

$$\text{Tranches revenus} = \frac{(\text{Revenu imposable Foyer fiscal 1} + \text{Revenu imposable Foyer fiscal 2})}{(\text{Nombre de parts Foyer fiscal 1} + \text{Nombre de parts Foyer fiscal 2})}$$

NB. Pour un couple marié déclarant ses revenus ensemble, il n'y a qu'un seul foyer fiscal. [Lorsqu'il s'agit de parents séparés, le foyer fiscal de chaque parent est pris en compte comme l'indique le calcul.](#)

Votre facturation annuelle s'élèvera à :

	Catégorie (A, B...J) / Réduction	Si votre enfant est au collège :	Si votre enfant est à l'école :
Contribution famille ¹	Catégorie :		
Réduction applicable ²	<input type="checkbox"/> 10% <input type="checkbox"/> 20% <input type="checkbox"/> 30%		
Cotisations :		91€	60€
Frais annexes :		129€	184€
Location annuelle de la tablette numérique ³	Niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} UNIQUEMENT	maximum 200€	
Total facturation :		€	€

¹ Joindre obligatoirement les avis d'imposition 2023 (sur revenus 2022) des foyers fiscaux des parents. Chaque dossier sera vérifié par nos soins. **Sans avis d'imposition, le tarif de la tranche supérieure sera appliqué.**

² Réduction accordée sur la contribution famille pour les enfants d'une même fratrie : 10% pour un 2^{ème} enfant dans le groupe scolaire, 20% pour le 3^{ème} et 30% pour le 4^{ème}.

³ Nous travaillons actuellement sur de nouveaux contrats afin de diminuer si possible les coûts. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

2. Tarif repas

Le prix du repas sera de 6,30€ pour l'école et le collège.

3. Tarif Internat (pour le collège)

Cette somme est un **forfait annuel sans réduction possible** en cas de semaine incomplète : 4 500 € pour l'année scolaire. Elève de 4e et 3e SEGPA / 3e à Parcours Personnalisé : 4 300 € pour l'année scolaire.

NOUVEAU !

4. Assurance scolaire

Nous vous informons que l'assurance scolaire devient **OBLIGATOIRE** pour tout élève dès la rentrée 2024-2025. Son coût sera inclus sur votre facture annuelle de fin septembre. Nous reviendrons vers vous dès que la FEC nous en aura transmis le montant.

Ecole La Salle Sainte Marie

34, rue des Alpins 74000 Annecy
Tél : 04.50.57.03.96
ecole@lasalle74.fr

Collège La Salle

190, chemin de Gräfenberg - Pringy
BP 36 - 74371 ANNECY Cedex
Tél. : 04 50 27 20 14
college@lasalle74.fr